



Assemblée générale

Distr. GENERALE

ST/SG/SER.E/298

16 janvier 1996

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMITE DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMEMENT A LA CONVENTION SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCES DANS L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

Note verbale datée du 9 janvier 1996 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Inde
auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)

La Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique*, de lui adresser ci-joint des renseignements concernant le lancement du satellite indien IRS-1C (voir annexe).

*Résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe, du 12 novembre 1974.

Annexe

RENSEIGNEMENTS SUR LES LANCEMENTS SPATIAUX EFFECTUES PAR L'INDE*

Indicatif de l'objet lancé :	IRS-1C
Date de lancement :	28 décembre 1995
Lanceur et site de lancement :	Fusée Molniya, cosmodrome de Baïkonour
Principaux paramètres de l'orbite :	Période nodale : 101,18 minutes Inclinaison : 98,59 degrés Apogée : 832,5 kilomètres Périgée : 801,0 kilomètres

Fonction générale de l'objet spatial :

Observation de la Terre et applications connexes liées à la gestion des ressources naturelles.

*Les renseignements sont reproduits tels qu'ils ont été reçus.